



Le Villeneuvois



Bulletin municipal n° 02/2015

Le mot du Maire

Durant les quatre mois qui se sont écoulés depuis le dernier « Villeneuvois » de nombreux évènements ont ponctué notre vie.

En février, malgré une éclipse lunaire, les enfants des écoles ont fêté carnaval.

En Mars dernier, vous avez été nombreux à vous déplacer pour élire les nouveaux conseillers départementaux. La participation bien que faible a été supérieure à la moyenne nationale. L'équipe, constituée de Marielle Chevallier et de Christian Branle, est arrivée en tête au second tour. Je les ai rencontrés depuis, assurément ils sont déjà dans l'action. Souhaitons-leur une grande réussite.

Durant le mois d'Avril, nous avons eu la confirmation pour la fermeture d'une classe à La Villeneuve au Chêne, compte-tenu de la faiblesse de nos effectifs. Le conseil municipal travaille aux solutions d'aménagement liées à la nouvelle organisation. Nul doute que nous serons prêts à accueillir les enfants dans de bonnes conditions dès Septembre prochain.

Cette nouvelle rentrée pourra être suivie et commentée sur le nouveau site internet de la commune : www.lavilleneuveauchene.com... En effet, c'est une grande satisfaction, grâce à l'implication gracieuse, de quelques concitoyens et d'élus, nous disposons maintenant d'un outil de communication efficace et pratique. Je vous invite à le découvrir rapidement.

Les travaux sur le haut débit avancent bien (réseau, armoire mairie...). Vous avez sans doute pu le constater avec les nombreux ouvrages réalisés en bordure des routes. Ce chantier sera livré dans les temps.

Le mois de Mai qui s'écoule a été ponctué par les célébrations du 8 mai, par notre fête patronale et la joie des enfants sur les manèges. Fait remarquable cette année : sous un soleil radieux.

Comme nous vous l'avions fait savoir, les permanences de mairie sont perturbées eu égard à l'absence programmée de notre secrétaire. Je remercie toutes les bonnes volontés qui nous aident durant ces semaines anormales. Toute l'équipe municipale est plus que jamais à votre écoute pour vous offrir le meilleur service.

Mes chers concitoyens, je vous souhaite par avance un été doux et paisible.

Jésus CERVANTES
Maire de la Villeneuve au Chêne



Les comptes rendus des conseils municipaux suivants sont consultables à la mairie
et sur le site internet de la commune : www.lavilleneuveauchene.fr

ORDRE DU JOUR DU 29 JANVIER 2015

- Présentation des résultats budgétaires 2014 et préparation du B.P 2015
- Conventions cantine et Accueil Collectif de Mineurs
- Attribution financière scolaire 2015
- Désignation de délégués communaux appelés à siéger au syndicat d'eau de la région de Venduvre et du Landion
- Projet d'instauration du droit de préemption urbain
- Convention de mise à disposition des deux cimetières et de l'église Saint Nicolas de la commune de La Villeneuve au Chêne
- Convention de mise à disposition d'un local pour stationner le fourgon des sapeurs-pompiers volontaires
- Vacations des sapeurs-pompiers au titre de l'exercice 2014
- Programme d'actions ONF – Proposition de devis de travaux
- Archivage communal – recrutement d'un agent en CDD formé dans cette mission
- Projet d'acquisition et d'installation de 2 bungalows au stade de football
- Facturation de l'édition des jeux d'étiquettes pour l'acheminement des propagandes aux électeurs en vue des élections
- Attribution de subventions aux associations pour l'exercice 2015.

ORDRE DU JOUR DU 6 MARS 2015

- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2014
- Affectation du résultat de fonctionnement 2014.
- Attribution financière scolaire 2015 par élève et subvention versée à la coopérative scolaire
- Convention entre La Ligue de l'Enseignement de l'Aube et la commune pour la restauration scolaire de l'exercice 2015
Prix du repas à compter du 1^{er} janvier 2015
- Convention 2015 pour l'accueil collectif de mineurs et solde de la subvention d'équilibre de 2013
- Redevance d'occupation du domaine public routier par France Télécom : Redevance 2015
- Vente d'herbe de parcelles communales d'une surface de 2 ha 64 a 90 ca - Exercice 2015
- Achat, par l'amicale des sapeurs-pompiers de LVAC, d'une stèle commémorative en souvenir des sapeurs-pompiers décédés
- Achat d'une enseigne lumineuse pour la salle André Planson
- O.N.F – Travaux sylvicoles à effectuer en priorité
- Présentation de l'état 1259 – Fiscalité Directe Locale 2015
- Compte-rendu sur les travaux de voirie

ORDRE DU JOUR DU 27 MARS 2015

- Vote de la fiscalité directe locale 2015
- Vote du budget primitif 2015
- REGIE ELECTRIQUE :
 - Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2014
 - Vote du budget primitif 2015
 - Amortissements 2015
- Convention entre La Ligue de l'Enseignement de l'Aube et la commune pour l'accueil collectif de mineurs - montant de la contribution financière au titre de l'exercice 2015
- Versement du solde de la subvention d'équilibre demandée par la Ligue de l'Enseignement
- Transfert au SDEA de la compétence « infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables »
- Réduction du délai de préavis du locataire du logement communal sis 1 place de la Charme
- Relations intercommunales avec la commune nigérienne de Damana
- Achat de 2 ordinateurs portables pour la commune et la régie électrique
- Achat de bungalows pour le stade de football – détermination du nombre
- Cadeau au bénévole ayant créé le site internet de La Villeneuve au Chêne.

VIE COMMUNALE

- **TRAVAUX EFFECTUES**

SIVU

Elagage Place de la Charme – mars 2015



Réparation des contreforts de l'église - mars 2015



Travaux fibre optique

Enfouissement de la gaine depuis Venduvre sur Barse – mars 2015



Les beaux jours sont maintenant bien là, vous avez pu voir l'équipe du SIVU recommencer à tourner dans la commune à l'assaut de cette herbe qui pousse toujours trop vite, mais qui fait le charme de la commune.

Vous avez pu aussi voir une nouvelle tête au côté d'Alexis et de Michael. Il est venu remplacer Cédric Pernet qui malheureusement a dû quitter l'équipe pour causes de santé. Il s'agit de Rémy qui arrive de Bayel.

Le SIVU a un challenge à relever : c'est le "ZERO PHYTO "autrement dit l'abandon des produits désherbants. Démarche qui est déjà en place dans certaines communes où l'équipe est employée. Cette réglementation s'appliquera à tous en 2020, il faut donc s'y préparer.

Le second challenge, qui est le nôtre, est la réduction des coûts. Mais, je ne reviendrai pas sur ce sujet déjà abordé par M. le Maire.

A ce titre, je tenais à remercier ceux et celles qui, avec de petits gestes, contribuent à faire baisser la facture du SIVU : en tondant devant chez eux, en taillant leur haie, en redressant leur clôture pour faciliter le passage des tondeuses, les agriculteurs qui prennent soin de la voirie et qui ramassent ce qui peut tomber des bennes, les membres du « Stade Villeneuvois » qui ont pris en charge l'entretien du terrain de foot, sans oublier les bénévoles qui fleurissent la commune.

Merci pour le civisme dont vous faites preuve.

Romain TISSOT

- **NOUVEL ECLAIRAGE PUBLIC ET IMPLANTATIONS D'ECLAIRAGES SUPPLEMENTAIRES**

Afin de réaliser des économies d'énergie, de réduire les nuisances lumineuses et de répondre aux nouvelles normes en la matière, il a été décidé de changer 68 luminaires vétustes et leurs lampes sodium sur le domaine public. La Société Santerne a été chargée de l'exécution de ces travaux.

L'éclairage public est du ressort du pouvoir de police du Maire qui se doit « d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publics. »

Il lui incombe de définir avec précision les lieux pouvant recevoir un éclairage « artificiel » afin de voir et être vu en toutes circonstances et, par la même occasion, d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

C'est ainsi qu'ont été répertoriés 26 emplacements en manque d'éclairage et qui feront l'objet d'une étude.

Estimation en date du 8 janvier 2015



Il est nécessaire de traiter avec attention chaque emplacement prévisionnel en prenant en compte, entre autres, la situation géographique, la nature du bâti, la densité des habitants et la fréquentation.

Romain TISSOT / Aurélie MAROT

- **FISCALITE DIRECTE LOCALE 2015**

Le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 27 mars 2015, de ne pas augmenter les taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour l'exercice 2015.

	Taux votés pour 2015
Taxe d'habitation	19.74 %
Taxe foncière (bâti)	12.24 %
Taxe foncière (non bâti)	21.11 %
CFE	20.66 %

- **SYNDICAT DES EAUX**

Le syndicat des eaux a fusionné cette année avec celui de **Spoymeurville/Couvignon** le 1er janvier 2015. Cette fusion a abouti à la création d'une nouvelle collectivité appelée : "**Syndicat d'eau de la région de Vendevre et du Landion**".

Mr Pierre Pescarolo a été élu Président de ce nouveau syndicat lors du comité syndical qui s'est tenu le mardi 17 mars 2015 à Vendevre sur Barse.

Le réseau de distribution va maintenant s'étaler sur **257 kms** ; c'est 20 kms de plus qui viennent se rajouter au 238 kms que possédait le syndicat de Vendevre. Le nombre d'abonnés passe de 2 776 à **3 170** soit 394 de plus.

Il existe 4 points de captage dont un nouveau situé sur la commune de Champ sur Barse. Ce dernier a pris du retard mais devrait être opérationnel à partir de ce printemps si les raccordements au réseau électrique sont établis pour faire fonctionner les pompes de la station. Tout ceci permettra d'améliorer encore la qualité de l'eau au robinet.

Le rendement de ce réseau est de **76,8%**, ce qui correspond au volume d'eau distribué (facturé) par rapport au volume pompé.

Il y a donc une perte de **23,2%** qui disparaît dans le réseau à cause des fuites mais aussi à cause des pompes sauvages non déclarés sur les bornes à incendie par exemple.

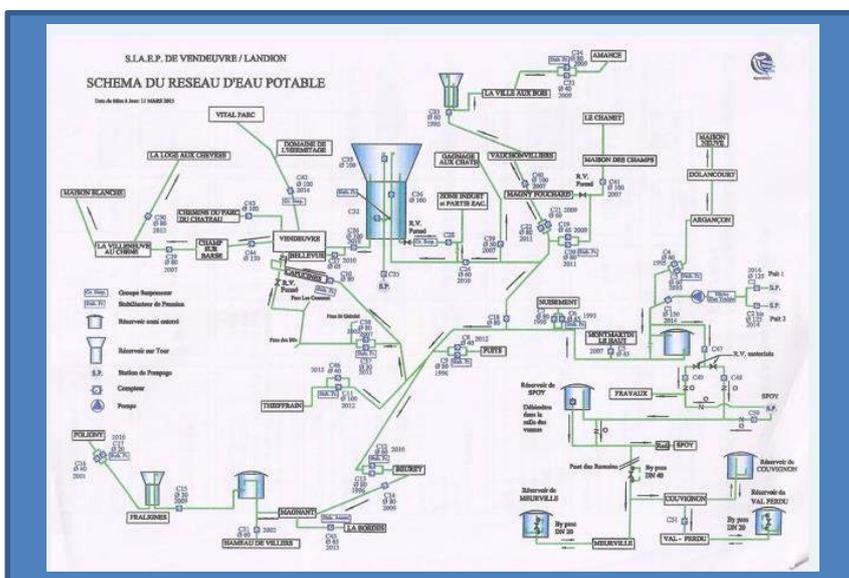
La loi Grenelle 2 fixe à 15% le taux de perte, qui correspond à celui de la Finlande pour l'année 2005 et bien loin du taux de 7% obtenu par l'Allemagne ou la Hollande.

Pour améliorer ce rendement, le réseau a besoin de travaux :

- comprendre le fonctionnement du réseau en installant des compteurs pour localiser plus facilement les fuites ;
- rajeunir le parc des compteurs qui s'use avec le temps et ne comptabilise plus correctement le volume qui passe ;
- renouveler préventivement les conduites de distribution et les organes du réseau qui pourraient engendrer des pertes.

Du côté des tarifs, pour un foyer à la consommation standard (150m3/an), il faut s'acquitter d'une partie fixe pour le branchement de 88,53€ et d'un m3 d'eau à 0,99 € pour l'année 2015.

Afin d'anticiper les pertes de revenu pour le syndicat, provoquées entre autres par la perte d'un gros client (l'entreprise SIMPA à Vendevre sur Barse) et aussi par la diminution constante de la consommation en eau des ménages (économie d'eau engendrée par nos bonnes pratiques et c'est une bonne chose). **Le tarif augmentera de 3% en 2016** ce qui peut paraître important, mais qui est à relativiser face au prix modeste de l'eau sur notre commune (environ 5€ de plus par an pour 150m3).



Romain TISSOT

• AVANCEE SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Comme je m'y étais engagé, je souhaite sur ce dossier vous tenir informés de son déroulement.

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est maintenant abouti. Il servira de trame puisqu'il fixe les grandes orientations du futur plan.

Nous sommes maintenant rentré dans la phase du zonage qui consiste à faire concilier entre elles les différentes parties de notre territoire. C'est ainsi que nous devons imbriquer les zones agricoles, les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones naturelles ainsi que les emplacements réservés.

Tous ces grands chapitres sont dotés de sous-divisions, qui permettent de qualifier plus précisément les différents secteurs dans une même zone en fonction de la nature des sols et de leur affectation.

L'avant-projet sommaire de zonage que nous ont présenté aux services de l'Etat a été discuté lors d'une séance de travail. Il sera revisité plusieurs fois avant son établissement définitif.

Dans un souci de transparence, nous avons reçu les représentants du monde agricole de notre territoire afin de leur exposer la démarche et ainsi prendre en compte toutes éventualités les concernant.

Voici résumé l'état d'avancement de ce dossier. De nombreuses réunions nous attendent encore. Nous continuerons à vous informer durant les prochaines étapes.

Jésus CERVANTES

• RESTAURATION ET ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE DE LA BARSE ET DE LA FAUSSE RIVIERE (cf article Villeneuvois n°04/2014)

Le **SIBA** (Syndicat d'aménagement de la Barse amont) a attribué le marché de travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve de la rivière à l'entreprise IDVERDE le 18 janvier 2015 avec une sous-traitance : l'entreprise PIGNARD Denis située à Saint Rémy sous Barbuise. A noter que des travaux d'égale supplémentaires, hors marché, ont été sollicités. Ils ont été effectués par l'entreprise GARNIER. Ces travaux ont débuté le 25 février 2015 pour s'achever le 26 mars 2015.

Le but principal de ces travaux était de restaurer le libre écoulement des eaux au sein de son lit tout en conciliant les enjeux écologiques et agricoles. Ces travaux ont été exécutés selon le cahier des charges et en respectant la période de nidification des milans noirs et la faune aviaire.

Enfin, les entreprises étaient tenues de reprendre les dégradations occasionnées par le passage des engins et également d'éviter tout relargage de sédiments ou fines dans la rivière.



Des travaux forestiers de bûcheronnage (égale, d'étêtage voir de recépage, abattage d'arbres) ont été réalisés.

Les produits forestiers non conservés par les propriétaires ont été valorisés en plaquette/bois déchiquetés.

Les rémanents obtenus lors des travaux d'égale sont sous la responsabilité des exploitants/propriétaires qui doivent se charger de les évacuer.



Les entreprises ont apporté à la déchetterie près de 250m² d'embâcles.



L'aménagement consistait, après un débroussaillage préalable, en la pose de clôtures, placées à 2 mètres du sommet de la berge, sur un linéaire de 5 274 mètres, d'abreuvoirs et de pompes de prairie boulonnées sur un socle en béton.

- **Voyage de Jean-Paul MAIER à Damana au NIGER**

Il y a 3 ans, lorsqu'il m'avait été donné d'apporter aux écoles de Damana les livres, cahiers et matériel scolaire, le maire de Damana avait manifesté le désir de jumeler sa commune avec la nôtre, ou, tout du moins ses écoles avec celles du RPI de La Villeneuve. Il avait rédigé un courrier dans ce sens que j'avais transmis à mon retour à André Planson, notre ancien édile.

Le temps a passé, le projet a mûri, et, lors de mon nouveau voyage, j'ai confirmé au maire de Damana notre disponibilité, en lui apportant à nouveau les livres scolaires que les écoles de Mesnil St Père et de La Villeneuve, avec l'aide précieuse de Sophie Ockocki, m'avaient confiés.

En pièce jointe, le mot de remerciement du maire.

Affaire donc à suivre.

Discours de remerciement.

- ✓ Monsieur le conseiller JEAN PAUL MAIER de la ville neuve au chêne ;
- ✓ Monsieur Ousmane Assane Karanta, membre association droit de l'homme ;
- ✓ Honorable chef de Canton de Tondikandia,
- ✓ Messieurs les chefs de village de Damana ;
- ✓ Monsieur le chef de CSI de Damana ;
- ✓ Messieurs les représentants des services techniques déconcentrés de Damana
- ✓ Mesdames et messieurs les invités ; à vos titre grade et qualité.

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole à mon nom propre et au nom de toute la population de Tondikandia pour vous remercier de ce geste combien fo important pour nos laborieuse population.

En effet, ce Jon vient à point nommer car vous n'êtes pas sans savoir que depuis un certains temps nos centre de santé souffrent d'un problème de moyen logistique.

Votre intervention va sans nul doute atténuer une foi de plus les souffrances endurées par les personnes malades lors des évacuations sanitaires.

Je dois profiter de cette occasion pour citer un certain nombre d'appui que nos amis français ont déjà apporté à la commune de Tondikandia :

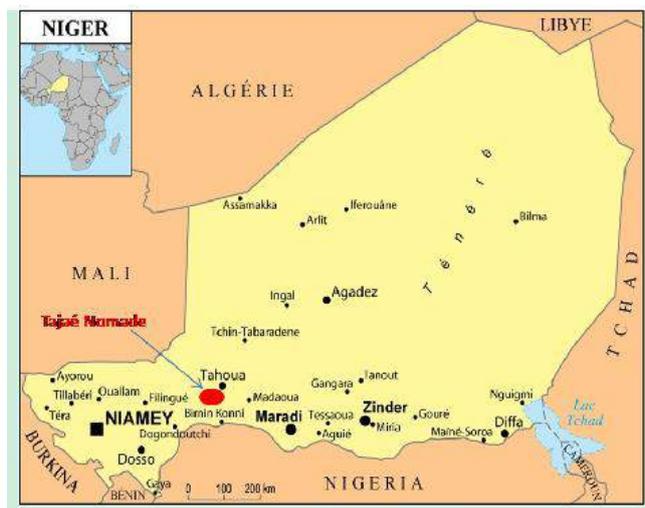
-don de fourniture et manuels scolaires aux élèves et enseignants de l'école centre de Damana ;

-don de produits pharmaceutiques au CSI de Damana pour ne citer que cela.

Je ne terminerai pas mon propos sans pour autant remercier une fois de plus ces généreux donateurs pour toutes les œuvres de bienfaisance leur encourager à œuvrer davantage dans ce sens ,un jumelage entre la commune de Tondikandia et la ville neuve au chêne doit j'en suis persuadé nos relations d'amitié et de bonne coopération .

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Sur la piste du Niger



Sous la houlette de votre serviteur, trois équipages humanitaires sont partis de France le **dimanche 15 février 2015** : une Berlingo Citroën, partie de Paris pour rejoindre Bobo Dioulasso au Burkina Faso et conduite par deux angevins ; une ambulance de pompiers, partie de Rennes pour rejoindre Koudougou également au Burkina Faso et conduite par deux bretons, et un troisième véhicule Peugeot J5 que j'ai eu la chance de piloter avec Philippe, un copain du Var, et parti de La Villeneuve au Chêne pour rejoindre Damana au Niger.

Deux chauffeurs par voiture, 9500kms parcourus, en 24 jours, aucune crevaison (du goudron tout le long, une seule panne mécanique sur les trois véhicules (courroie d'alternateur distendue), et de nombreux faits marquants qui sont autant de photos gravées dans notre mémoire :

- ✚ La découverte à Rabat (Maroc) d'un camp de réfugiés africains coincés, sans argent et sans papier, et cherchant à rejoindre coûte que coûte « l'eldorado européen » ;
- ✚ La traversée « inopinée » de dunes mauritaniennes freinant notre avancée et nécessitant l'intervention d'engins de travaux publics;

- ✚ L'interdiction, finalement contournée, de pénétrer au Sénégal du fait de l'antiquité (22ans!) de notre véhicule peugeot J5 ;
- ✚ Les « retrouvailles » avec notre ancien patron et sa tombe abandonnée, Roland Vassor, décédé en 76 à Dakar
- ✚ La joie retenue des habitants du village de Gagnabougou recevant le matériel rassemblé tant bien que mal durant une année par leurs amis de Troyes ;
- ✚ Le croisement d'un troupeau de phacochères impassibles dans la réserve du NiokoloKoba et l'œil inquisiteur des deux hippopotames croisés au petit matin dans le fleuve Gambie ;
- ✚ La rencontre à la frontière sénégal-malienne de milliers d'orpailleurs accourus de tous les pays voisins ;
- ✚ L'attentat meurtrier dans un bar de Bamako, capitale malienne que nous venions de quitter 48 heures auparavant ;
- ✚ Le Foyer Clair Logis de Bobo Dioulasso accueillant avec bonheur le BerlingoCitrôen que nous leur apportions ;
- ✚ La bonhomie du père Modeste, ami de Tinténiac réceptionnant à Koudougou l'ambulance rennaise ;
- ✚ L'accueil magistral à la frontière nigérienne par les autorités policières et douanières, qui nous introduisent sur le territoire sans visa aucun.



Et que dire de ces nuits exceptionnelles passées dans ces campements pas toujours confortables, mais toujours hospitaliers (Dakhla, El Yemine, Diama, Mako,...), de ces nombreux poulets, dégustés à différentes sauces et qui n'ont pas survécus à notre passage, tout comme ces poissons succulents, mais aux innombrables arêtes, dont nous nous sommes régalés tout au long de notre périple, de ces sourires d'enfants, de femmes et d'hommes croisés quotidiennement, s'étonnant de voir passer ces équipages alors que les touristes ne daignent plus, au nom de je ne sais quelle insécurité mise en avant, venir partager la vie simple et singulière de toutes ces populations innocentes mais doublement victimes.

Bref, ce fut encore une fois une belle aventure humaine. Vivement la prochaine !!!



Jean-Paul MAÏER

- **LA COMPAGNIE DE SAPEURS-POMPIERS**

Achat d'un sac de l'avant

La commune de LVAC a doté son corps de première intervention d'un sac de l'avant permettant à nos sapeurs-pompiers, après formation spécifique en secourisme, d'intervenir opérationnellement avant l'intervention de secours supplémentaires.



Un sac de l'avant est un sac d'intervention en secourisme de première urgence. Il contient une partie du matériel de secours et de diagnostic médical que l'on retrouve dans les ambulances de sapeurs-pompiers pour effectuer un bilan des lésions et les premiers soins sur la victime avant d'envisager son transport en milieu hospitalier. Son contenu vient également appuyer les actions éventuelles menées par un médecin sapeur-pompier.

Réserve d'incendie à l'usine ALLIA

Dans le cadre de la protection de ses bâtiments contre les risques d'incendie, la société Allia s'est équipée d'une réserve incendie de 360 m³ d'eau afin d'avoir un approvisionnement rapide en cas de besoin et de ne pas puiser dans le milieu naturel.



L'utilisation de cette réserve souple a été l'objet d'une manœuvre de sapeurs pompiers le 6 mars dernier.



- **COMMEMORATION DU 8 MAI 45** (voir article presse locale)



En présence des représentants des anciens combattants et victimes de guerre, du corps de sapeurs pompiers, des membres de l'Espérance Villeneuvoise et d'associations locales, Monsieur le Maire a rendu hommage aux victimes de ce conflit.



La vente du Bleuets de France a rapporté la somme de 69,30 euros au profit de l'ONAC.

Les sapeurs-pompiers de LVAC se sont recueillis devant la plaque commémorative édifée en hommage à leurs collègues décédés.



- **FETE PATRONALE – les 9 et 10 mai 2015** (voir article presse locale)



Photos de Sophie OCKOCKI

Le
Villeneuvois



Cette revue est une réalisation
de la commune de LVAC

Directeur de publication :

Jésus CERVANTES

Maquette/rédaction :

Aurélié MAROT

Le bulletin municipal a besoin de votre participation pour vivre

Si vous souhaitez que l'on couvre un évènement, vous pouvez prendre contact avec les services de la mairie au 03.25.41.35.05.

Une adresse mail com.lvac@gmail.com est également à votre disposition pour la transmission d'articles et de photos.

Aurélié MAROT

BLOC NOTE

Nos conseillers départementaux depuis les élections du 29 mars 2015

M. Christian Branle



Fonctions au Conseil départemental :
Conseiller départemental du canton de Vendevre-sur-Barse
Vice-président de la commission permanente
Membre de la commission Infrastructures, bâtiments, assistance technique aux communes

Autre mandat :
Maire de Lusigny-sur-Barse

Mme Marielle
Chevallier



Fonctions au Conseil départemental :
Conseillère départementale du canton de Vendevre-sur-Barse
Membre de la commission permanente
Secrétaire de la commission Éducation, vie associative, culturelle et sportive

Autre mandat :
Maire adjoint de Vendevre-sur-Barse

Lancement de la page Facebook des services de l'Etat dans l'Aube



Isabelle DILHAC, préfète de l'Aube a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la page Facebook des services de l'Etat dans l'Aube.

Pour y accéder, veuillez cliquer sur ce lien.

<https://www.facebook.com/pages/Pr%20E9fet-de-lAube/360692077467122>

En complément du site internet de l'Etat, cette page permettra à tous les abonnés de suivre l'actualité des services de l'Etat dans l'Aube, de bénéficier de renseignements pratiques et d'être informés en cas d'alerte de sécurité civile, par exemple.

Si vous souhaitez "partager" ou "aimer" cette page, il faudra vous connecter à partir de votre profil Facebook personnel.

Rejoignez-nous sur Facebook !

Arrêté Préfectoral DDT-SEAF 2015 140-0001 fixant le report de la date de broyage et de fauchage de la jachère de tous terrains à usage agricole pour l'année 2015

« La période durant laquelle il ne peut être procédé au broyage ou au fauchage des parcelles à usage agricole en jachère est fixée du **25 mai au 3 juillet inclus pour l'année 2015.** »

Cette période d'interdiction ne s'applique pas aux parcelles agricoles en culture, la destruction des chardons devra être réalisée en bordure de ces champs (haies, talus, fossés, chemins, etc).

Site internet LVAC lavilleneuveauchene.fr



A la veille du raccordement au réseau informatique à haut débit, il était important que notre village se dote d'un site internet officiel.

Un groupe de travail, piloté par Romain Tissot, a été constitué pour l'élaborer.

Pour sa conception, il a été fait appel à Patrick Chaumard.

L'objectif premier était de proposer un site à la fois sobre et simple d'utilisation.

Ce site doit être **un moyen de communication et d'échange**. Faire découvrir notre village vers l'extérieur.

Certes, nous n'avons ni plage, ni montagne enneigée, ni parc d'attraction. Cependant, notre commune est située au cœur du Parc de la Forêt d'Orient à mi-chemin de Troyes et de la côte des Bars et à 5 minutes des lacs mais surtout, il y fait bon vivre !

Le site a été construit de manière à présenter les richesses de la commune : sa quiétude, sa verdure, ses étangs, mais aussi ses hommes du monde agricole et artisanal, sans oublier ses écoles, ses hébergements et sa palette d'associations.

Ce site doit être **un moyen d'information**. Faire de ce site votre quotidien.

Chacun pourra retrouver, via ce nouvel outil, toutes les informations utiles et importantes mais aussi les bulletins municipaux et les comptes rendus de conseil municipal.

A ce titre, Il a été décidé de mettre en ligne le Villeneuvois pour contribuer à l'objectif d'économie mis en place par la municipalité. Cependant, les habitants, qui n'ont pas d'abonnement internet ou qui souhaitent, tout simplement, continuer à le recevoir dans leurs boîtes aux lettres, sont invités à le faire savoir par le biais du coupon réponse joint dans le bulletin.

Enfin, la diffusion de l'image ou d'informations dites "personnelles" à partir d'un site Web doit se faire dans le respect de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004. C'est pourquoi, nous nous engageons à respecter ces principes protecteurs de la vie privée et du droit à l'image.

Pour conclure, ce site est, bien entendu, voué à être amélioré et enrichi au fil des mois.

Nous sommes d'ailleurs ouverts à toutes suggestions et aides voire critiques.

Nous remercions les associations, les artisans et entreprises pour leur concours et nous leur rappelons qu'il est important de nous tenir informés de tout changement afin de maintenir les données à jour.

Aurélie MAROT

Le mot du Maire :

La Villeneuve au Chêne a enfin son site internet !

Il était attendu par les concitoyens qui souhaitent ne rien manquer des actualités communales.

L'essentiel des informations pratiques sont sur ce site: services publics, vie associative, contacts utiles...

Avec l'arrivée programmée du haut débit dans notre commune, son utilisation n'en sera que plus efficace.

Cet outil doit permettre de faciliter l'échange d'informations.

Je remercie la commission communication et Patrick Chaumard pour son travail car ce site a entièrement été réalisé bénévolement.

Soyez donc les bienvenus sur www.lavilleneuveauchene.fr

J'espère que vous serez sensibles au charme de notre belle commune.

Jésus CERVANTES

CALENDRIER

- Kermesse des écoles : **13 juin 2015 à 15h30** au complexe sportif de Mesnil Saint Père
- Visites de l'usine  dans le cadre de la 22^{ème} édition des visites d'entreprises de l'Aube organisées par la CCI de Troyes. Obligation de s'inscrire 8 jours avant la date de la visite : www.visites-entreprises-aube : **les 17 juin et 15 septembre 2015 à 9h30**
- Rencontre intergénérationnelle organisée par la Maison pour tous de Vendeuvre sur Barse : **le 24 juin 2015 à 14h00** Salle André Planson à LVAC
- Tournage d'un long métrage, dans la lignée de « l'histoire de Jean », **en juillet et août 2015** au sein du parc de la forêt d'Orient dont notre commune.
- Dans le cadre de l'opération « un jour, une église », visite de l'église de LVAC organisée par l'association Ar Tho, sous la direction de Jean-Paul MAIER : **les 4 Juillet à 14h30 et 11 Août 2015 à 16h30**
- Repas des anciens : **10 octobre 2015**

ETAT CIVIL

MARIAGES

- **Mélanie FELIX et Laurent LEMONER**
domiciliés 14 Grande rue à LVAC
mariés le 23 mai 2015



DECES

- **Hubert COSTIL**
demeurant 6 Impasse des Maisons
Neuves décédé le 31 mars 2015 à
TROYES
- **Odette BERNAND épouse GRANDIN,**
demeurant Grande ruelle
décédée le 18 mai 2015 à LVAC



VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

- **Baisse des effectifs – Fermeture d'une classe en septembre 2016**

➤ **Année scolaire 2015/2016 : Prévion de 93 élèves**

CLASSES	EFFECTIFS	REPARTITION DES EFFECTIFS
Maternelle	34 élèves	Petite section : 9 - Moyenne section : 9 - Grande section : 16
C.P	12 élèves	C.P : 12
CE1/CE2	24 élèves	CE1 : 16 - CE2 : 8
CM1 /CM2	23 élèves	CM1 : 9 - CM2 : 14

➤ **Année scolaire 2016/2017 : Prévion de 88 élèves**

CLASSES	EFFECTIFS	REPARTITION DES EFFECTIFS
Maternelle	27 élèves	Petite section : 9 - Moyenne section : 9 - Grande section : 9
C.P	16 élèves	C.P : 16
CE1/CE2	28 élèves	CE1 : 12 - CE2 : 16
CM1 /CM2	17 élèves	CM1 : 8 - CM2 : 9

En raison de la baisse du nombre d'élèves inscrits dans le RPI, l'école située à la Mairie de LVAC fermera ses portes à la rentrée de septembre 2015. En fait, il faudrait 105 élèves pour éviter la fermeture de cette classe. Des travaux devront être engagés dans les bâtiments de l'école maternelle pour accueillir la classe de CP.

- **Carnaval – 24 mars 2015**



- **Tous en piste – 12 mai 2015**

Les élèves des trois classes de La Villeneuve au Chêne sont allés passer une journée au cirque Réno à Bar sur Seine. Sous deux grands chapiteaux, les enfants se sont essayés aux arts du cirque sous les conseils avertis de Gipsy et Christo : trapèze, poutre, équilibre, jonglage et acrobaties.

Après une matinée sportive, nos jeunes acrobates ont repris des forces en pique-niquant sous les arbres des allées de la porte de Chatillon. En début d'après-midi, les enfants ont profité d'un spectacle de qualité où ils ont pu découvrir et admirer les professionnels du cirque. C'est avec un tonnerre d'applaudissements que cette journée s'est achevée.

Nous tenons à remercier vivement l'Association de Parents d'Elèves de l'Orient dont la subvention a permis de financer cette sortie en totalité.



Laurence Thomy

• **Représentation théâtre – 10 avril 2015**

Les élèves de cycle 3 de l'école ont présenté leur pièce de théâtre le vendredi 10 avril à la salle des fêtes installée pour cette occasion par la troupe de théâtre de La Villeneuve.

Cette représentation était l'aboutissement d'un travail commencé au mois de décembre qui comprenait :

- La lecture d'une pièce de théâtre
- Une sortie au théâtre de la Madeleine pour voir une représentation de Pinocchio
- Un long travail d'expression corporelle
- L'écriture de saynètes ou la transformation du conte « Blanche Neige » en pièce de théâtre moderne
- La mise en scène

La représentation fut un succès, les enfants ont bien travaillé et le public était très chaleureux.

Les enseignantes et les enfants remercient tous ceux qui les ont aidés dans ce projet et ont bien apprécié le « livre d'or ».

• **Présentation du voyage humanitaire effectué par Jean-Paul Maier - 10 avril 2015**

Les élèves de Mesnil avaient réalisé un livret accompagné de lettres et de dessins pour l'école de Damana. Jean-Paul les a donnés aux enseignantes de là-bas. En remerciement, le maire de Damana a offert à l'école de Mesnil une couverture tissée mains.

Les élèves ont été captivés par le récit de cette extraordinaire aventure humaine !



Photos prises par Sophie OCKOKI avec les enfants de l'école maternelle

• **Sorties / Activités sportives**

Voile pour les CM1-CM2 du 7 au 10 avril 2015

Dans le cadre d'une semaine banalisée, les élèves de CM1-CM2 ont bénéficié d'activités de voile et plein air. Ils ont pratiqué la voile sur des optimists pour les débutants et sur des catamarans pour ceux qui avaient déjà fait de la voile l'année dernière.

Ils ont également pu faire du canoë, de l'escalade et du tir à l'arc avec Jacques et Olivier, les moniteurs de l'AEPA de Mesnil Saint Père.

Le temps était magnifique et les enfants ont pu profiter pleinement de cette semaine.



Animation énergie et environnement pour les CE2 au Centre Yvonne Martinot du 7 au 10 avril 2015

Durant cette semaine banalisée, les élèves de CE2 ont participé à différentes activités autour de l'environnement et de l'énergie, animées par la ligue de l'enseignement, au centre Yvonne Martinot.

Mathias (animateur de la Ligue) a tout d'abord présenté aux élèves, une activité autour du lac (le rôle, son fonctionnement,...). Cette animation s'est prolongée avec la réalisation d'une maquette du lac, en argile, par les élèves. L'après-midi, les élèves ont découvert les différents outils afin de mesurer la météo. (Baromètre, thermomètre, anémomètre,...).

Le mercredi matin, Mathias a travaillé avec les élèves sur les énergies. Il a présenté une machine à vapeur et son fonctionnement. Il a poursuivi avec les énergies renouvelables en présentant aux élèves différents objets qui fonctionnent à l'énergie solaire ou éolienne.



Rachel Cailleux

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION MUNICIPALE DES LOISIRS

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le 7 avril 2015 sous la présidence de Monsieur Bachélery Alain.

Des nouveaux projets de manifestation ont été proposés : feux de la Saint Jean, fête de la musique, Beaujolais nouveau et soirées à thème au cours de l'hiver.

Madame Sénépart Annie, présente, en tant que trésorière, le bilan financier de l'année écoulée qui se solde positivement.

Il est procédé au renouvellement du bureau :

Président : BACHELERY Alain, Vice-président : THOMAS Ludovic, Secrétaire : DAVIN Clémence, Vice-secrétaire : OCKOCKI Sophie, Trésorière : SENEPART Annie et Vice-trésorière : LAINE Jennifer.

La réunion s'est terminée par l'organisation de la fête patronale des 9 et 10 mai prochains.

Annie Sénépart

APE DE L'ORIENT

- ✚ L'association vous invite à vous rendre nombreux à la fête des écoles qui se déroulera cette année le samedi 13 juin 2015 à la halle sportive de Mesnil Saint Père.

L'organisation sera la suivante :

- 15h30 à 17h00 – spectacle des enfants
- 17h00 à 19h00 – kermesse

Cette après-midi s'achèvera par un **repas froid** sous forme de plateau (10€ pour les adultes et 5€ pour les enfants) Les inscriptions sont à faire auprès de Mme FONTAINE Stéphanie (06 98 22 44 19) ou Mme GUELAUD TARDY Adeline (06 38 48 31 63) AVANT LE MARDI 2 JUIN 2015.

- ✚ Le vendredi 10 avril 2015, les élèves des classes de Mesnil Saint Père ont joué devant parents et amis une pièce de théâtre et des scénettes dans la salle des fêtes de la Villeneuve au Chêne, profitant ainsi de la scène et des décors mis en place par la Compagnie de théâtre.



Cette représentation a plu au public. L'association avait organisé une vente de gâteaux et de boissons dont les bénéfices seront intégralement reversés aux écoles de Mesnil Saint Père.



Fin de saison en apothéose pour le Stade Villeneuvois ?

Les Séniors

La troisième saison sportive se termine pour l'équipe Séniors du Stade Villeneuvois et elle sera dans tous les cas meilleure que les deux premières.

Il ne reste plus qu'un match à jouer et ce dernier déplacement le dimanche 31 mai 15h00 aux Riceys va s'annoncer décisif pour le classement final de l'équipe.

Le calcul est simple, un match nul suffit pour que l'équipe termine première de son championnat de 3^{ème} division Aube.

Le titre de champion serait alors validé avec à la clé une montée en 2^{ème} division Aube pour la saison 2015/2016.

Autant dire que les klaxons des voitures pourraient résonner dans le village ce soir-là.

Mais attention à ne pas crier victoire trop tôt, sous l'enjeu et la pression, la dernière marche est souvent la plus dure à franchir !

Verdict final ce dimanche 31 mai vers 16h45 ...

L'équipe Séniors lors de sa victoire 6-1 contre le FC Chavanges le 26 avril 2015



Le Classement à une journée de la fin

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	Stade Villeneuvois	68	19	16	1	2	0	81	28	0	53
2	Isle Aumonts	66	19	16	0	3	0	60	16	0	44
3	Fc Chavanges	53	19	11	1	7	0	39	39	0	0
4	F. 2000	48	19	9	2	8	0	34	31	0	3
5	Vaudes Animation 2	46	19	8	3	8	0	39	39	0	0
6	Pays Orient C. S.Ent	43	19	7	4	7	1	65	48	0	17
7	As Vallee Longsols	42	19	6	5	8	0	50	51	0	-1
8	Riceys Sport 2	35	19	5	2	11	1	31	58	0	-27
9	Bar-Sur-Aube Fc 3	35	19	6	1	9	3	32	58	0	-26
10	U.S. Vendevre 3	34	20	5	1	12	2	27	66	0	-39
11	Stade Briennois 3	33	19	5	2	9	3	25	49	0	-24
12	Dampierre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Les résultats lors des matchs allers

Dimanche 07 septembre 2014 - 15H00 Vaudes Animation 2 3 - 2 Stade Villeneuvois + D'INFOS
Dimanche 14 septembre 2014 - 15H00 Stade Villeneuvois Forfait général Dampierre + D'INFOS
Dimanche 28 septembre 2014 - 15H00 Stade Villeneuvois 9 - 0 Riceys Sport 2 + D'INFOS
Dimanche 05 octobre 2014 - 15H00 Pays Orient C. S.Ent 0 - 3 Stade Villeneuvois + D'INFOS
Dimanche 19 octobre 2014 - 15H00 Stade Villeneuvois 7 - 4 Bar-sur-aube Fc 3 + D'INFOS
Dimanche 26 octobre 2014 - 14H30 U.S. Vendevre 3 0 - 4 Stade Villeneuvois + D'INFOS
Dimanche 02 novembre 2014 - 14H30 Stade Villeneuvois 3 - 0 Stade Briennois 3 Forfait + D'INFOS
Dimanche 09 novembre 2014 - 14H30 Fc Chavanges 5 - 1 Stade Villeneuvois + D'INFOS
Mardi 11 novembre 2014 - 14H30 Isle Aumonts 2 - 3 Stade Villeneuvois + D'INFOS
Dimanche 16 novembre 2014 - 14H30 Stade Villeneuvois 3 - 2 As Vallee Longsols + D'INFOS
Dimanche 23 novembre 2014 - 14H30 F. 2000 2 - 3 Stade Villeneuvois + D'INFOS

Les résultats lors des matchs retours

Dimanche 08 mars 2015 - 15H00 Stade Villeneuvois 3 - 1 Vaudes Animation 2 + D'INFOS
Dimanche 15 mars 2015 - 15H00 Stade Villeneuvois 2 - 2 Pays Orient C. S.Ent + D'INFOS
Dimanche 22 mars 2015 - 15H00 Stade Villeneuvois 1 - 0 Isle Aumonts + D'INFOS
Dimanche 29 mars 2015 - 15H00 Bar-sur-aube Fc 3 3 - 4 Stade Villeneuvois + D'INFOS
Dimanche 12 avril 2015 - 15H00 Stade Villeneuvois 9 - 1 U.S. Vendevre 3 + D'INFOS
Dimanche 19 avril 2015 - 13H15 Stade Briennois 3 0 - 8 Stade Villeneuvois + D'INFOS
Dimanche 26 avril 2015 - 15H00 Stade Villeneuvois 6 - 1 Fc Chavanges + D'INFOS
Dimanche 03 mai 2015 - 15H00 As Vallee Longsols 2 - 6 Stade Villeneuvois + D'INFOS
Dimanche 10 mai 2015 - 15H00 Stade Villeneuvois 4 - 0 F. 2000 + D'INFOS
Dimanche 17 mai 2015 - 15H00 Dampierre Forfait général Stade Villeneuvois + D'INFOS
Dimanche 31 mai 2015 - 15H00 Riceys Sport 2 Forfait général Stade Villeneuvois + D'INFOS

Les jeunes

Nos mini-villeneuvois ont tout au long de l'année enchainé des plateaux les samedis.

Que ce soit à Piney, Vendevre, Bouilly, Bar sur Aube ou ailleurs, nos jeunes ont fièrement représenté nos couleurs dans tout le département.

Alternant victoires, défaites et matchs nuls, ils ont surtout fait ressentir leur plaisir de jouer et de s'éclater ensemble tout en apprenant les règles de base du football que sont le jeu, le fair-play et le respect !

C'est en tout cas un beau succès pour notre club d'avoir réussi ce challenge d'équipes de jeunes et l'année prochaine s'annonce déjà palpitante auprès de nos jeunes pousses.

Pour 2015/2016, le football s'ouvre aux enfants (garçons **ET** filles) nés en 2010.

Le club organise d'ores et déjà des entrainements au stade municipal de la Villeneuve tous les mercredis ; ci-dessous l'affiche.

Venez nombreux !!!

Entraînements de football


stadevilleneuvois.footeo.com

Fille	Garçon
	

Quand ?
Tous les mercredis 17h30-19h du mercredi 29 avril 2015 au mercredi 1^{er} juillet 2015 inclus

Où ?
Au Stade Municipal de La Villeneuve au Chêne (sortie du village direction La Loge aux Chevres)

Qui ?
Tous les enfants, garçons et filles, nés (eés) en 2010, 2009, 2008, 2007, 2006

Combien ?
Gratuit

Avec quoi ?
Obligatoire : certificat médical (uniquement pour les non-licenciés 2014-2015), chaussures de football à crampons et protège-tibias

Avec qui ?
Entraînements assurés par Franck, éducateur fédéral diplômé

Pour toutes questions, n'hésitez pas : 06 48 97 67 94 !



Les événements à venir

ASSEMBLEE GENERALE

du Stade Villeneuvois


stadevilleneuvois.footeo.com

Vendredi 12 juin 2015 à 19h30

Salle des fêtes de La Villeneuve au chêne

Ordre du jour :
Introduction du Président
Rapport moral et d'activités
Rapport financier
Rapport sportif 2014/2015
Préparation saison 2015/2016
Questions diverses
Election du Bureau*

(*Se reporter aux statuts de l'association sur le site internet pour les éventuelles candidatures)

Présence obligatoire de tous les licenciés du club !

Licencié au club ou pas, l'assemblée générale est ouverte à tous !
Donc pour toute question ou information, n'hésitez pas à venir !
Sur place, restauration et buvette pour terminer tous ensemble autour du verre de l'amitié.

CONCOURS DE PETANQUE

organisé par le Stade Villeneuvois



Dimanche 14 juin 2015

Place de la Charme à La Villeneuve au Chêne (10)

Concours en doublettes formées

Inscriptions : **10 €** / doublette

Remise en jeu intégrale des inscriptions !

Inscriptions à **13h00**
Jet du but à **13h30**

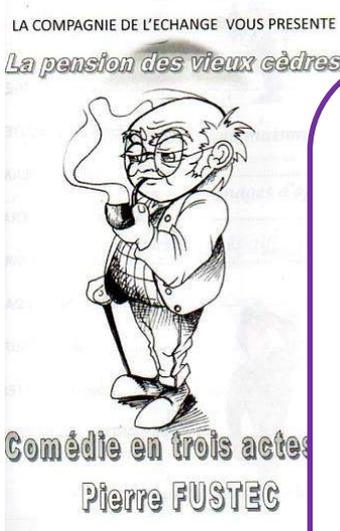
Sur place : concours enfants, concours de pointage, concours de tir, buvette et restauration !

Franck Brastel

Et n'oubliez pas : Le site internet du Stade Villeneuvois : <http://stadevilleneuvois.footeo.com/>

LA COMPAGNIE DE THEATRE

Le 11 avril 2015, la Compagnie de l'Echange a donné sa première représentation dans la salle des fêtes de la Villeneuve au Chêne. Elle a interprété une pièce de Pierre Fustec intitulée « La pension des vieux cèdres ».



Personnages	
Anna.....	Christine EGGER
Brigitte.....	Frédérique LECUYER
Dédé.....	Philippe ETIENNE
Roberte.....	Xavière COUDERAT
Simone.....	Marie SENEPART
Raymond.....	Gérard VIDAL
Lucienne.....	Lillane MADUR
Maurice.....	Jésus CERVANTES
Léontine.....	Mlle CERVANTES ou Annie VIDAL

Mise en scène : Jésus CERVANTES ▶

Le public présent a pu découvrir l'histoire de pensionnaires d'âge et de conditions sociales différentes séjournant dans un maison de retraite amenant des dialogues truculents et des situations drôles provoquant une hilarité discontinue chez les spectateurs.

Cette saison théâtrale se poursuivra sur les mois de septembre (le 26 à Lusigny sur Barse), d'octobre (le 10 à Magny Fouchard, les 24 et 25 à LVAC) et s'achèvera à Vendeuvre sur Barse au Petit Théâtre le 7 novembre 2015.

On vous attend nombreux et VIVE LE THEATRE !

Christine EGGER

ASSOCIATION CULTURELLE DES LOISIRS

Une assemblée générale s'est déroulée le 11 février 2015.

La composition du bureau est la suivante :
Présidente : Marie-France PIERRE
Présidente adjointe : Jane DINOT
Secrétaire : Bernadette MAROT
Trésorier : Guy MAROT.

Un repas rassemblant 18 membres de l'association a été organisé le 19 mai dernier au restaurant du centre à Montieramey.

Bernadette MAROT

MISE A L'HONNEUR

LA REGIE ELECTRIQUE

La naissance de la Régie électrique

Le **29 juillet 1923**, le Maire de la Villeneuve au Chêne, Théodule Boudaille, convoque en séance extraordinaire son conseil municipal pour examiner la possibilité d'offrir aux habitants l'électricité à domicile.

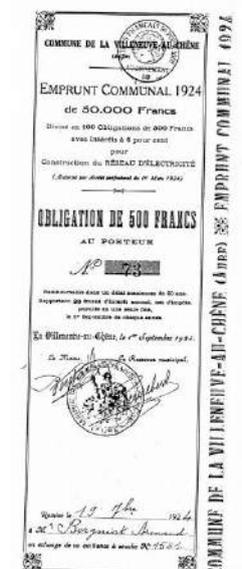


A cette époque, une ligne haute tension, gérée par la Société Lyonnaise Electrique, traversait la commune. Le problème est que cette société ne se chargeait que de la vente de l'électricité. La Commune devait donc prendre à sa charge la construction et l'exploitation du réseau de distribution. C'est ainsi qu'est née la régie électrique.

Le projet d'énergie électrique sera approuvé en séance le **10 février 1924** en présence de Mrs Théodule Boudaille, Charles Guichard, Ernest Beauvalet, Jules Beauvalet, Gaston Sautriot, Adolphe Persil, Alfred Vioche, Joseph Bailly et Elysée Crossette.

Ce projet regroupant l'installation du réseau basse tension et un transformateur a été évalué à **58 924.85 francs**.

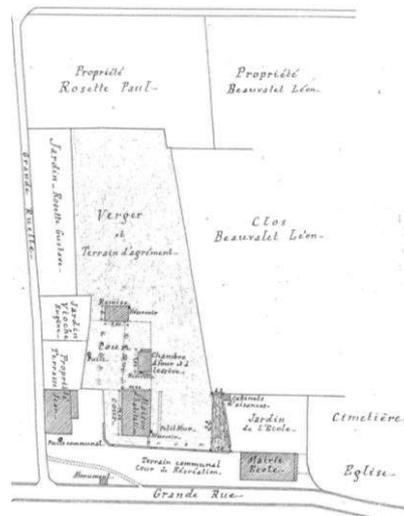
Ce montant a été financé par une subvention de l'agriculture, une somme de 18 500 frs provenant des fonds libres de la commune et un emprunt communal de 50 000 frs au taux d'intérêt de 4%, amortissable sur 30 ans, contracté auprès de **14 prêteurs habitants la commune**.



L'emprunt sera rapidement remboursé par la vente d'une propriété communale provenant du legs de Monsieur Angel Blet.



(Propriété actuelle de M. et Mme Drouot)



Cinquante et un foyers solliciteront un raccordement. Les branchements et compteurs seront à la charge des habitants demandeurs.

Département
de l'Aube
Arrondissement
de Bar-sur-Aube

RÉGIE ÉLECTRIQUE
LA VILLETTE-AU-CHÊNE

Etat des branchements
et compteurs.
(Relevé)

N° d'ordre	Noms et prénoms	Nature des branchements	Longueur des branchements	Quantité de câbles (mm²)	Quantité de compteurs (force)	Observations
1.	Köcher Alfred...	2 fils	9 ^m	3A		
2.	Fouillemaud (Rue de Mademoiselle)	-	7 ^m	3A		
3.	Kilacin (Boulevard de la République)	-	10 ^m	3A		
4.	Boudaille (Mademoiselle)	-	10 ^m	3A		
5.	Köcher Lucien	-	11 ^m	3A		
6.	Chullier Albert	-	15 ^m	3A		
7.	Rosette Gustave	-	10 ^m	3A		
8.	Cegros Gustave	-	10 ^m	3A		
9.	Vinot Paul	-	15 ^m	3A		
10.	Charbonnier Louis	-	15 ^m	3A		
11.	Kilacin Eugène	-	13 ^m	3A		
12.	Kilacin Marie	-	15 ^m	3A		
13.	Boutier Edmond	-	15 ^m	3A		
14.	Honnain Roger	-	10 ^m	3A		
15.	Allier Jules	-	10 ^m	3A		
16.	Cuzant Ernest	-	15 ^m	3A		
17.	Boutier Henri	-	15 ^m	3A		
18.	Cegros Victor	-	8 ^m	3A		
19.	Loyer Jules	-	10 ^m	3A		
20.	Delahache Modeste	-	10 ^m	3A		
21.	Jacquard Lucien	-	21 ^m	3A		
22.	Blugot Blanche	-	17 ^m	3A		
23.	Arnoult Camille	-	41 ^m	5A		

N° d'ordre	Noms et prénoms	Nature des branchements	Longueur des branchements	Quantité de câbles (mm²)	Quantité de compteurs (force)	Observations
24.	Rosette Paul	2 fils	65 ^m	3A		
25.	Beauvalet Germain	-	32 ^m	3A		
26.	Pichemont Joseph	-	60 ^m	3A		
27.	Vinot Delaunoy	-	16 ^m	3A		
28.	Brugère Lucien	-	23 ^m	3A		
29.	Guichard Léon	-	42 ^m	3A		
30.	Boutier Gaston	-	17 ^m	3A		
31.	Felsoot Achille	-	8 ^m	3A		
32.	Guichard Henri	-	19 ^m	3A		
33.	Kilacin Angel	-	26 ^m	3A		
34.	Guichard Charles	4 fils	15 ^m	3A		
35.	Robin Paul	-	10 ^m	3A		
36.	Crossette Eugène	-	6 ^m	3A		
37.	Brunet Arthur	-	10 ^m	3A		
38.	Boutier Ernest	-	22 ^m	3A		
39.	Guichard Lucien	-	36 ^m	3A		
40.	Crossette Georges	-	23 ^m	3A		
41.	Kesseling Charles	-	27 ^m	3A	10A	
42.	Vinot Albert	2 fils	23 ^m	3A		
43.	Kilacin (M. de la République)	2 fils	10 ^m	3A		
44.	Brugère Gabriel	2 fils	39 ^m	5A		
45.	Vinot Albert	2 fils	25 ^m		10A	Force
46.	Boutier Jean	2 fils	10 ^m		10A	Force
47.	Arnoult Camille	3 fils	12 ^m		20A	Force
48.	Vinot Paul	2 fils	12 ^m		3A	
49.	Brunet Louis	2 fils	24 ^m		3A	
50.	Blugot Blanche	2 fils	24 ^m		3A	
51.	Arnoult Camille	2 fils	42 ^m		3A	



Le Directeur
Dupuy

Le 25 janvier 1925 à 4 heures du soir a lieu l'inauguration et la mise en service du réseau de distribution publique d'énergie électrique communal ainsi que sa remise au conseil d'administration de la Régie chargé d'en assurer l'exploitation.

Le 10 février 1937, la commune adhère à la constitution d'un syndicat départemental regroupant les syndicats intercommunaux et les communes électrifiées du département.

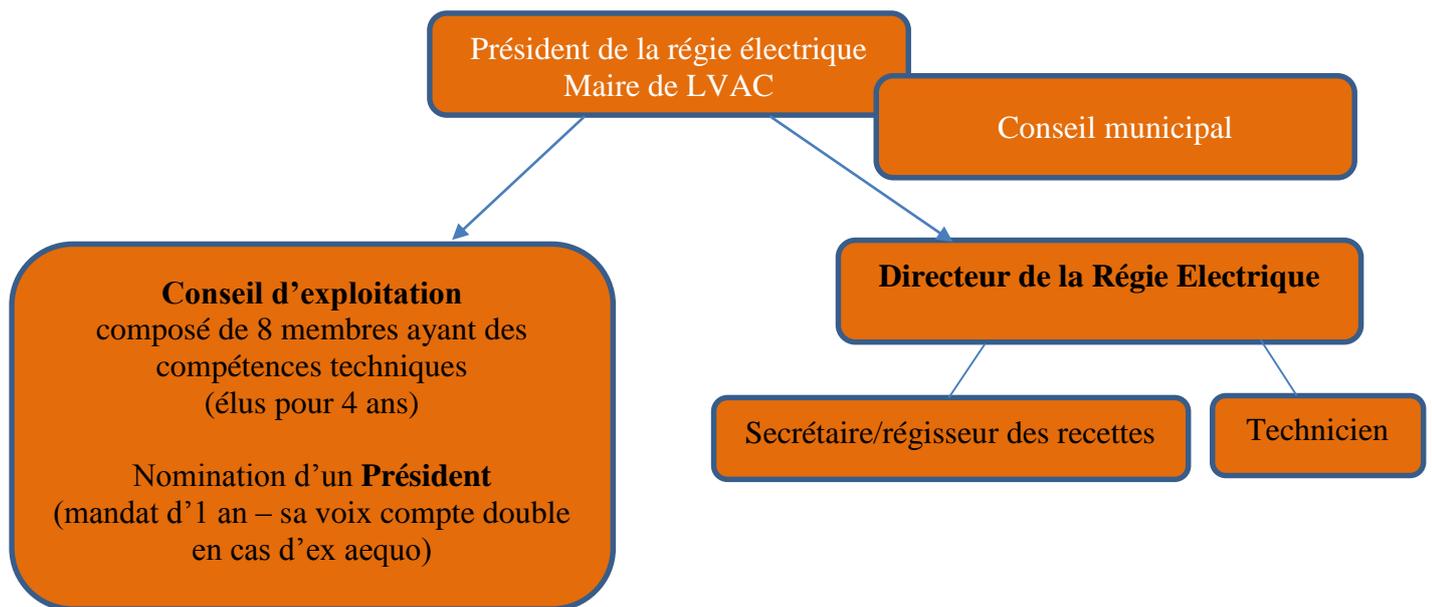


Comment et par qui est administrée la Régie électrique ?

La régie est administrée, sous l'autorité du Maire/ordonnateur de la régie, par un **conseil d'exploitation et un directeur** pour lequel le Maire donne délégation de signatures pour les actes relevant du fonctionnement de la régie. Ce dernier n'a pas de voix délibérative.

Elle est dotée d'une autonomie financière et dispose d'un budget distinct du budget communal. Le Maire étant le représentant légal de la régie, le président du conseil d'exploitation et le directeur de la régie doivent présenter leur budget et leur compte administratif aux membres du conseil municipal. Le surplus de l'excédent des recettes de la régie, sous déduction des sommes nécessaires pour son fond de roulement, est versé au budget de la commune. L'ensemble de leurs délibérations doivent être entérinées par le conseil municipal.

Le conseil d'exploitation est consulté par le Maire sur toutes les questions d'ordre général relevant du fonctionnement de la régie électrique.



Historique :

Le **15 juin 1950**, Elisée Grandin est nommé Directeur de la régie électrique à la place d'Albert Vinot.

En **octobre 1980**, Georges Débouché, régisseur des recettes de la régie électrique, est remplacé par Roland Brunet.

Le **13 décembre 1985**, le conseil municipal, sous la présidence du Maire Roger PORTIER, approuve la proposition de passer de 4 à 8 membres du conseil d'exploitation de la régie électrique.

La régie électrique est composée ainsi d'un Directeur (Elisée GRANDIN) et de 8 membres (Mme Calmus, Mrs Robert Bernand-Crossette, Henri Gobancé, Denis Jacquard, Maurice GARNIER, André Planson, Didier Marchais et Henri Paillotte).

Le **20 juin 1991**, il est décidé d'habiliter une personne aux réparations. C'est M. **Laurent Egger** qui sera retenu.



Le **31 décembre 1992**, Mrs Elisée Grandin, Directeur, Robert Bernand-Crossette, Président du conseil d'administration et Roland Brunet, secrétaire, démissionnent de la régie électrique.

Le **9 février 1993**, Jean-Paul Villain est nommé Directeur, Bruno Boutiot Président du conseil d'exploitation et Dany Doré, secrétaire.



(Dany Doré, Elisée Grandin, Roland Brunet, Robert Bernard-Crossette, Jean-Paul Villain, Hervé Marot)



Le **14 septembre 2000**, Hervé Marot devient Président du conseil d'exploitation.

Le **15 avril 2014**, suite aux dernières élections municipales, **Jésus Cervantes**, Maire de LVAC devient de droit Président de la régie électrique communale.



Nicolas Marciset
est Président du conseil d'exploitation
depuis le 31 octobre 2012.

Le **1^{er} décembre 2014**, **Daniel Martry** remplace Jean-Paul Villain au poste de Directeur de la régie et **Dominique Grados** devient secrétaire.



Ses interventions

En **1925**, nos élus ont fait le pari d'investir lourdement sur l'avenir en alimentant en électricité basse tension les habitants du village. A cette époque, l'éclairage se cantonnait principalement à l'éclairage public. Avec l'apparition de la « fée électricité » dans les foyers, les Villeneuvois découvrent rapidement le confort qu'apporte l'électricité chez soi. L'électricité ne cessera de se développer avec l'apparition de nouveaux équipements tels que la cuisinière, le fer à repasser, les machines à laver, créant ainsi de nouveaux besoins.

L'électricité devient vite indispensable aux populations.

La régie électrique a dû s'adapter à cette évolution et anticiper sans cesse pour le bien-être de sa population.



En bref :

1949 – renforcement du transformateur communal de distribution

1972 – changement de tension du réseau de distribution électrique portée à 220/380 volts

1973 – Réfection et extension du réseau d'éclairage public (coût 44 834 frs)

Le **31 mai 1975**, les membres de la régie électrique décident à l'unanimité de ne pas prendre en charge l'électrification du lotissement HLM « Parc du château » qui va accueillir, dans un premier temps, 10 pavillons. Il faudra attendre 2012 pour que les habitants des lotissements « Parc du château » et « la Charbonnotte » soient intégrés dans la clientèle de la régie électrique et non plus dans celle d'EDF.

1979 – Installation d'un transformateur de courant électrique au carrefour Grande rue/Rue aux Chèvres

1983 – Mise en place d'un éclairage du monument aux morts financé par la régie électrique

1992 – Extension de l'éclairage public rue Piémont et rue du Moulin

2007 – Alimentation d'un pylône de radio télécommunication SNCF de la ligne Paris-Bâle, situé sur le territoire de Briel sur Barse en limite de la commune de LVAC, permettant de vendre l'électricité à Réseaux Ferrés de France

2010 – Prise en charge de l'éclairage des deux abribus

2010 - Pour accroître la capacité du réseau public de distribution et faire face à des coupures d'électricité répétées, lors de consommation excessive en hiver, il est installé un transformateur moyenne et basse tension/cabine basse rue de la Pierre qui viendra suppléer le transformateur situé à la mairie pour alimenter la rue de l'église, la rue des maisons neuves, la RD 19 et rue de Briel.



2011 et 2012 – Les membres de la régie électrique décident, à l'unanimité, de reverser à la collectivité de rattachement, soit la commune de LVAC, la somme de 17 000€ issue de l'excédent du compte d'exploitation.

La régie électrique est consultée pour avis technique sur tous les projets ayant une portée sur le réseau électrique de la commune. Tel fut le cas lors des travaux de faisabilité du lotissement et du cimetière au lieudit « les Sablons » en **2002** et lors de la réfection de la Grande rue avec l'enfouissement du réseau public de distribution d'électricité, le renforcement de l'installation communale d'éclairage public et les travaux sur les installations de communications électroniques en **2012**.

Plus récemment, le **30 septembre 2014** le conseil d'exploitation a décidé de contribuer aux travaux de renforcement de l'installation d'éclairage public en versant à la commune une subvention exceptionnelle de 12 000€.

S'ajoute, aux retours financiers à l'autorité de tutelle, le fait que le prix du Kwh est plus avantageux que les tarifs pratiqués par EDF.



Maintenance et dépannage du réseau électrique

Depuis 2011, cette prestation de service est assurée par la SICAE de Ray-Cendrecourt à Vesoul (Haute-Saône).

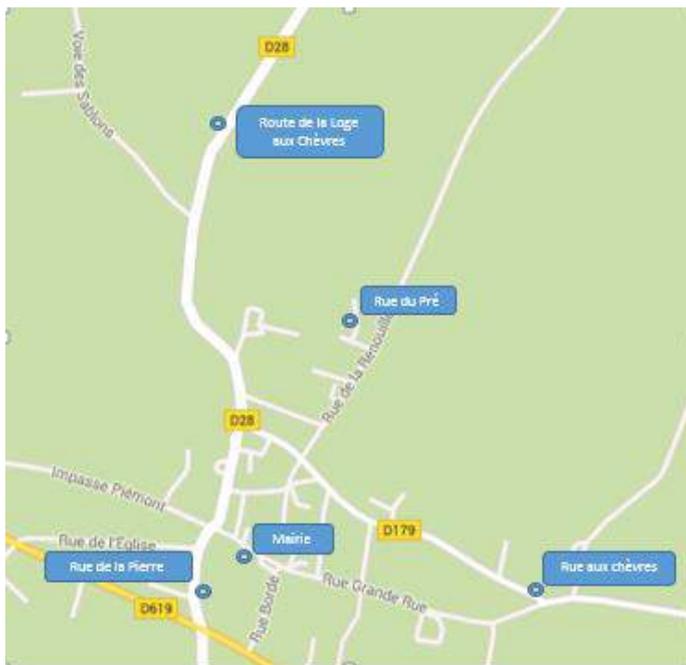
Maintenance et entretien du réseau d'éclairage public

Ces travaux sont réalisés par la société Santerne sous la responsabilité du SDEA.

Les relevés de compteurs, pour la facturation, sont effectués par Laurent Egger

Emplacements des 5 transformateurs sur la commune

(4 en cabine et 1 sur poteau)



Le mot du Président de la Régie-Maire de la Commune

Depuis septembre 2014, la régie électrique de notre commune a considérablement renouvelé son bureau.

Sous la direction de Daniel Martry et avec l'aide de sa secrétaire Dominique Grados, nous entrons dans une nouvelle aire.

Nous sommes installés au premier étage de la mairie et dotés d'équipements informatiques nouveaux.

Les membres du conseil du bureau, sous la houlette du président du conseil d'exploitation, ont établi le budget 2015 et présenté les principales orientations de travail.

La consolidation de nos relations avec nos partenaires actuels est une priorité. Pour cela, la décision de renforcer notre outil informatique a été décidée.

En effet, la future modernisation de nos compteurs électriques, imposée par la réglementation, nous oblige à l'acquisition de logiciels plus performants. C'est donc naturellement que nous investirons massivement dans ce domaine pour que la transition se passe au mieux.

Je remercie vivement la nouvelle équipe pour son implication de tous les instants.

M. Jésus Cervantes

Aurélié MAROT
Avec la participation d'André Planson et de Daniel Martry



PRESSE LOCALE

Correspondant presse : André PLANSON, maire honoraire



Réception de la municipalité et de la Régie électrique très réussie à la salle André PLANSON (article paru dans la presse le 10.01.2015)

A l'invitation de Jésus CERVANTES, Maire de la commune, de son conseil municipal et du conseil d'exploitation de la Régie électrique, la commune de LA VILLENEUVE AU CHÊNE a fêté dignement le passage à la nouvelle année. Nombreux, les invités étaient venus marquer par leur présence ce passage de millésime 2014 à celui de 2015. Nombreux aussi, les maires des communes environnantes avaient tenu à être présents à ce moment fort de la vie de la commune. Le Maire, Jésus CERVANTES, devait commenter, mois après mois, la 1^{ère} année de cette mandature en mettant en évidence à chacun de ces mois les principaux événements associés à l'activité des précieux bénévoles de la commune.

Il félicitait chaudement deux membres de la Régie électrique, qui ont pris la décision de cesser leur activité au sein de la Régie, M. Dany DORÉ, secrétaire et technicien et M. Jean-Paul VILLAIN, directeur. L'un et l'autre recevaient un cadeau pour ces deux décennies d'activités. Des chaleureux applaudissements devaient marquer ce moment émouvant. Tous deux viennent de faire valoir leurs droits à la retraite professionnelle. Que celle-ci soit aussi longue qu'agréable. Devoir accompli pour ces deux dévoués membres de la Régie qui seront remplacés par M. Daniel MARTRY, directeur et Mme Dominique GRADOS, secrétaire. Bienvenue à la régie pour ces deux nouveaux membres.

Dans son intervention, le Maire devait faire le vœu que la société SIMPA puisse retrouver une activité afin de relancer les 400 employés dans le monde du travail, souhait unanime puisqu'après le Maire, c'est le Maire-honoraire qui remerciait les invités pour leur présence, en rappelant les difficultés rencontrées par les employés de la société SIMPA.

Maire de LA VILLENEUVE AU CHÊNE et maire-honoraire étaient solidaires pour mettre en évidence l'efficacité de l'usine ALLIA et de son personnel qui, contre vents et marées, maintient une fabrication de qualité, articles sanitaires en porcelaine, et cela grâce au dynamisme de son jeune directeur M. Michel COLOMBO qui gère l'unité de fabrication, employant 90 ouvriers et personnel d'encadrement.

Le Président de la communauté de communes et le Conseiller général devaient clore cette ronde des interventions. Un vin d'honneur était servi ensuite dans une agréable ambiance qui devait se poursuivre tard dans la soirée. Le Conseiller général et les maires présents ainsi que les invités ont porté un toast à l'intention des habitants et de celles et ceux qui se dépensent pour que la commune vive et vive bien tout au long de l'année

Passation de pouvoir de gestion à la régie électrique communale

Jean-Paul VILLAIN et Dany DORÉ, directeur et secrétaire technicien ont cessé leur activité au sein de la régie électrique communale. Avec Laurent, qui lui, poursuit sa tâche à la Régie, Jean-Paul et Dany auront parfaitement géré techniquement et administrativement notre Régie électrique, appliquant les orientations du conseil d'exploitation de la Régie et du conseil municipal. Leurs capacités, ils ont su les exprimer tout au long du dernier quart de siècle, ceci avec une efficacité certaine, de jour comme de nuit, l'été comme l'hiver. Il n'est que d'apprécier le nombre des interruptions de courant électrique, devenues exceptionnelles, démontrant la qualité de service de ces dévoués membres de la Régie, entre autres. Ils ont vécu cela, solidairement, courageusement. Qu'ils en soient sincèrement remerciés. Cet arrêt programmé concorde avec leur retraite professionnelle.

A présent qu'ils sont libres comme l'air, amoureux de cette belle nature qui nous entoure, qu'ils parcourent les plans d'eau, les champs et les bois, à la recherche d'un trésor peut être.

Et s'ils ne trouvent aucun trésor, compte tenu que l'un et l'autre sont devenus grands-pères récemment, que de belles promenades pourront-ils faire avec leurs petits-enfants, qui bien sûr, sont les plus belles richesses de la vie.

Lors des vœux du maire, Jésus CERVANTES, Jean-Paul et Dany ont été chaudement félicités et applaudis. Un présent sympathique leur a été remis, ceci afin de marquer l'évènement.

Alors que tout semblait bien s'organiser pour s'engager dans une agréable retraite, Jean-Paul a été victime d'un accident de santé. Il est de ce fait, actuellement hospitalisé. Aussi, nous lui souhaitons un prompt et complet établissement ... et le revoir rapidement vaquer à ses occupations.

Traditions et maximes rurales



Certaines maximes restent bien ancrées aux discours populaires. « Qui n'entend qu'un son n'entend qu'une cloche » fait partie de celles-là, ici ou là, mais pas dans notre commune, puisque joyeusement, chaque jour, les trois cloches du clocher de l'église Saint Nicolas égrènent harmonieusement à 7h00, 12h00 et 19h00 l'angélus. L'angélus est leur fonction première mais ces trois cloches rythment la vie des événements familiaux tels que les mariages ou les décès.

Compte tenu de la vétusté du clocher, il avait fallu faire taire ces 3 belles cloches données par des membres de la famille DE MESGRINY qui régna sur la seigneurie de La Villeneuve au Chêne de 1300 à 1640. Aujourd'hui elles ont repris leur fonction journalière sans relâche. Et pourtant, à court terme, elles vont s'abstenir d'envoyer leur beau message. Pâques arrive, en conséquence de quoi ces 3 cloches devraient rester silencieuses, tradition ancestrale qui veut que les 3 jours qui précèdent la Pâque, elles sont parties chercher les friandises, en particulier des œufs, pour les enfants qui trouveront celles-ci le matin de Pâques, alors que les cloches sonneront à tout va pour annoncer leur retour et la reprise de leur fonction première ; quant aux paroissiens, ils se dirigeront vers l'église afin de prier pour la résurrection du Christ...

Décès de Monsieur Hubert Costil

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Monsieur Hubert COSTIL, le 31 mars, victime d'une maladie qui ne lui a laissé que peu de répit ces derniers temps.

Né le 30 janvier 1948 à ACLOU dans l'EURE, il s'était installé dans notre commune, avec sa compagne et leurs trois enfants le 1^{er} octobre 1989 venant de Villy en Trodes.

Son emploi dans les travaux publics lui imposait d'être souvent éloigné de ses proches. C'est pourquoi, il avait apprécié lorsque l'heure de la retraite avait sonné. Il aimait travailler et se promener en forêt qu'il appréciait. Il y passait beaucoup de son temps libre. Une vie simple, laissant défiler le temps paisiblement, jusqu'à ce que cette insidieuse maladie ne le cloue sur un lit d'hôpital et l'emporte malgré l'aide de ses enfants et ses proches amis pour lutter contre ce fléau.

Ses obsèques civiles ont eu lieu dans le cimetière des Sablons où famille et amis s'étaient rassemblés pour rendre un dernier hommage au défunt. Au nom de la commune et de ses concitoyens, Thierry BRACKE, 1^{er} maire-adjoint, retraçait brièvement la vie du défunt, avant que le cercueil soit porté en terre.

Nous nous associons au deuil qui frappe ses enfants ainsi que sa famille et leur présentons nos sincères condoléances.

Cérémonie du 8 mai 2015 (article paru dans la presse)

Une cérémonie aura lieu le 8 mai 2015. Le rassemblement est prévu à 10h45 devant la mairie de la Villeneuve au Chêne. La cérémonie se déroulera devant le monument aux morts avec les sonneries réglementaires, le discours des autorités et le dépôt de gerbe.

La population est invitée à participer à ce moment de recueillement au cours duquel une plaque commémorative à l'égard des sapeurs-pompiers du corps de première intervention sera inaugurée.

Un vin d'honneur sera servi sous le préau de l'école de la mairie.

Fête patronale

Cette année, la fête patronale aura lieu les samedi 9 et dimanche 10 mai 2015. Comme chaque année, les manèges et les divertissements de la famille Tonnelier seront installés Place de la Charme. Tandis que les amoureux de la danse se retrouveront à la salle polyvalente le samedi soir et le dimanche après-midi en après-midi prolongé.

Pour que cette fête soit réussie, invitez famille et amis afin de passer d'agréables moments ensemble...

Un beau geste de solidarité (article paru dans la presse le 24.05.2015)



Afin d'honorer les sapeurs-pompiers de France, morts en service commandé, une plaque commémorative a été apposée sur le mur extérieur du chœur de l'église Saint Nicolas, afin de se souvenir de leur sacrifice et pour que leur action ne tombe pas dans l'oubli.

Cette plaque commémorative a été officiellement inaugurée lors de la cérémonie du 8 mai 2015 au monument aux morts de la commune en présence d'une délégation des sapeurs-pompiers de Venduvre sur Barse, de Jésus Cervantes, Maire de la commune et de ses trois Maires adjoints, d'André Planson, Maire honoraire de la Villeneuve au Chêne...

La gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle par Hubert Martin, doyen de la commune de Champs sur Barse.



DANS LE

RETRO

La vie des villageois au 13^{ème} siècle

Au 13^{ème} siècle, « quatre grandes servitudes de corps et de biens » s'appliquaient :

- le savoir de formariage : impossibilité de se marier sans la permission et le consentement du seigneur et sans lui payer le droit de jambage.
- la main mortable : les seigneurs héritaient des défunts à l'exclusion des parents.
- le mariage des enfants des seigneurs : obligation des habitants de contribuer aux dots de mariage des enfants des seigneurs.
- les corvées ou taillable à volonté : les habitants étaient obligés de suivre le seigneur à la guerre, d'aider à sa dépense, de garder son château et forteresse et de travailler les jours de la semaine aux ouvrages de ses terres et domaines.

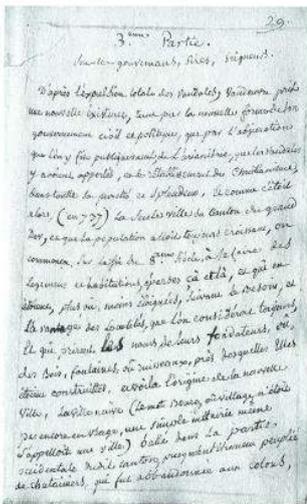
A ces conditions, ils avaient le droit de brûler du bois, bâtir et pâturer leurs bestiaux sur ses biens.

En février 1271, la plupart de ces servitudes ont été converties par Gérard de Durnay en une redevance annuelle en grains et en argent sous le nom de taille abonnée.

En avril 1255, il établit une charte qui règlemente les rapports entre le seigneur et ses sujets et établit des règles de droits et des punitions en cas de délits.

C'est à cette époque qu'apparaît la fonction de Maire.

Le seigneur se réservait le choix du Maire qui lui jurait fidélité et qui était responsable de la recette des droits seigneuriaux.



3^{ème} Partie.
Sous les Gouverneurs, Sires et Seigneurs.

Essai historique de Vandoeuvre en Champagne /Témoins d'hier et d'aujourd'hui au Pays de Vandoeuvre de R. BERTHELIER
Dictionnaire historique de la Champagne méridionale d'A. ROSEROT

Aurélie MAROT

Le château de La Villeneuve au Chêne

Après avoir été investi et en partie brûlé dans la nuit du 22 août 1591 par le Maréchal d'Aumont et ses 2 000 Suisses, le château fut complètement relevé de ses ruines.

En 1656, Jean IX de Mesgrigny déclarait : « le chasteau et maison forte du dict Mesgrigny, fermé de murailles, fossez et pont levis, consistant en un donjon, haulte cour, pavillon, portail, chappelle...Item, au devant de la porte de la basse court du dict chasteau, j'ay faict planter d'ormes une advenuë qui va rendre au chemin de Troyes... ».

Dans la seconde moitié du XVIII^{ème}, il n'était plus que ruine.



Atlas de Trudaine